

ASQUAL

Association pour la promotion de l'Assurance Qualité dans la filière Textile - Habillement (ASQUAL)

(Association Loi 1901)

14, rue des Reculettes 75013 Paris

Téléphone 01 44 08 19 00 - Télécopie 01 44 08 19 39

La société

Max Lorne SAS

41 route Nationale

10190 Villemaur-sur-Vanne

est autorisée à apposer, selon l'Oeko-Tex® Standard 100 et le rapport d'essai LYC-09-2646/2891, le label Oeko-Tex®



sur les articles suivants:

Orthèses de marque RHENA :

ceintures, colliers, coudières, genouillères, chevillières, attelles de genou, de cheville, d'épaule, de clavicule en Polyamide, polyester, coton et leurs mélanges, mousses polyuréthane, avec ou sans gomme et/ou élasthanne.

Pouvant contenir des accessoires (étiquettes, velcros, fils à coudre, rubans, bandes élastiques, renforts plastiques, renforts métalliques, pelotes de silicone, simili cuir, ressorts métalliques avec ou sans embouts plastiques, baleines métalliques).

Partiellement basées sur des matières premières déjà certifiées selon OEKO-TEX® Standard 100.

Les essais ont été réalisés sur les articles susnommés selon l'Oeko-Tex® Standard 100, **classe de produit II**, pour articles en contact direct avec la peau, et il en résulte que les conditions en vigueur et en respect avec l'écologie humaine stipulée dans le standard sont respectées.

Les articles certifiés satisfont aux exigences concernant l'utilisation des colorants azoïques de la législation européenne.

Le titulaire de ce certificat s'est engagé envers l'institut par une déclaration de conformité selon ISO 17050-1 d'apposer le label Öko-Tex® uniquement sur les articles qui sont conformes aux articles testés.

Cette autorisation est valable jusqu'au 31.03.2010

Lyon, 18.09.2009



le Président

M. Canot